

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:

TEND LUX SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée générale
3.

Date de la décision:

18.10.2006
4.

Echéance de préavis des créances:

03.01.2007
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

c/o CR Gestion et Fiduciaire SA, à l'att. Erich Knuchel, liquidateur, route des Jeunes 9, 1227 Acacias
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude de Me Eric Demierre, Notaire
1206 Genève

(03647452)